

Communauté de Communes Buëch Devoluy

- [Aspremont](#)
- [Aspres-sur-Buëch](#)
- [La Beaume](#)
- [Chabestan](#)
- [Chateauneuf d'Oze](#)
- [Le Dévoluy](#)
- [La Faurie](#)
- [Furmeyer](#)
- [La Haute-Beaume](#)
- [Manteyer](#)
- [Montbrand](#)
- [Montmaur >>](#)
- [Oze >>](#)
- [Rabou >>](#)
- [La Roche des Arnauds >>](#)
- [Le Saix >>](#)
- [St Auban d'Oze](#)
- [St Julien-en-Beauchêne](#)
- [St Pierre-d'Argençon](#)
- [Veynes](#)

hiver- neige

hiver OT

Contact Photothèque Marchés publics Intranet

- [La CCBD >>](#)
- [Tourisme >>](#)
- [économie >>](#)
- [Culture >>](#)
- [Social >>](#)
- [Environnement >>](#)
- [Côté pratique >>](#)

Environnement

- [Natura 2000](#)
- [Assainissement](#)
- [Déchets](#)
 - [Le tri sélectif](#)
 - [Recyclage](#)
 - [Ordures ménagères](#)
 - [Déchèteries](#)
 - [Compostage](#)
 - [Statistiques](#)
 - [2014](#)
 - [2013](#)
 - [2012](#)
 - [Articles](#)
 - [Opération foyers témoins](#)
 - [Redevance incitative](#)
 - [Consignes en images](#)
- [Taxe d'enlèvement des ordures ménagères \(TEOM\)](#)
- [Quai de Transfert](#)
- [Contrat de rivière](#)
- [Compostage](#)
- [Déchets](#)
- [Environnement](#)
- [Accueil](#)

Le compostage

Le compostage est une technique d'extérieur qui peut se faire de deux manières : en tas ou à l'aide d'un composteur

Les deux techniques ont des avantages et des inconvénients, elles peuvent être complémentaires.

- Le compostage en tas se prête bien à traiter des grandes quantités de matières que l'on pourra remuer aisément à la fourche, mais il faut avoir de la place. Si le tas n'est pas abrité, il subira les aléas climatiques qui pourront provoquer des excès d'eau ou de sécheresse par le soleil ou le vent. Si le tas n'est pas bien drainé à sa base, il est à craindre une stagnation de l'humidité qui peut être la source d'odeurs désagréables. L'aération du bas du tas est importante, mais il est important de garder le contact avec la terre pour les échanges avec la vie du sol. La vue et les odeurs possibles peuvent être mal perçues par le voisinage.
- Le compostage en composteur fermé s'adapte bien aux lotissements, villas avec gazon et petit coin de jardin. Il est assez discret, esthétique, question de goût. Vous pouvez aussi fabriquer votre composteur en bois : tapez autoconstruction composteur en bois sur le site www.livios.be/fr/_build/index.asp

Pour le bon déroulement du processus il faut suivre les conseils ci dessous :

3 règles d'or :

air + humidité (60%) + chaleur

S'il manque de l'eau, le compost sec ne se décompose plus.

S'il manque d'air le compost va fabriquer du gaz méthane, comme dans les décharges. Il peut dans ce cas là développer des mauvaises odeurs.

Le remède est simple, remuer et si besoin réincorporer des matières sèches pour absorber l'excès d'humidité (exemple de la sciure de bois) et grossières, pour redonner de l'aération.

Quels déchets composter ?

Les déchets alimentaires d'origine essentiellement végétale.

Ex : épluchures, peaux, coquilles d'œufs, mais aussi, le marc de café, filtres, infusettes, essuie tout, mouchoirs en papier, carton brun, etc .

Eviter la viande, le poisson, les os, les déjections et litières d'animaux (chiens et chats)...

Il n'est pas recommandé de mettre de la cendre de bois à cause des risques d'asphyxie du compost et d'incendie. Il est conseillé de la mettre directement au pied des plantes, c'est un anti limace efficace, quand elle est sèche.

Les déchets verts du jardin

Un mélange équilibré comportera des parties fines, grossières, humides et sèches. Ne pas introduire de matériaux en très grande quantité ayant des caractéristiques uniques, par exemple des feuilles mortes, du gazon, des touffes d'herbe. Ces matériaux vont se tasser et se mettre à l'abri de l'air et dégager au final de mauvaises odeurs. Les matériaux grossiers : plants de haricots, tomates vont donner trop d'aération et auront du mal à s'humidifier. Ces matériaux peuvent être traités à part, en tas et remués de temps en temps à la fourche, une fois décomposés ils pourront être soit répandus à même le sol soit réincorporés en petites quantités dans le composteur. Si l'on dispose d'un broyeur c'est l'idéal. On peut aussi passer la tondeuse sur une rangée de haricots nains et laisser le broyage sur place (mulching).

Pour traiter le gazon plusieurs méthodes sont possibles :

- Le laisser sur place après la tonte.
- Le ramasser vert et le répandre en couche de 3/4 cm au pied des plantations.
- Le faner et l'incorporer par petites couches dans le composteur.
- Le gazon peut être une nourriture pour les herbivores.
- Démarrer votre compost en mettant en première couche des végétaux grossiers et secs, des copeaux de bois qui vont drainer le bas du compost, ensuite réaliser une première couche en étalant bien les déchets et en y incorporant une fine couche de terre ou du compost mûr (cela permet d'apporter des micro - organismes, des champignons, des insectes qui vont commencer à décomposer la matière).

Combien faut-il de temps pour prélever du compost ?

Le composteur que nous mettons à votre disposition a une capacité de 320 litres, il est suffisant pour une famille de 4 à 6 personnes.

En fonction des apports, déchets essentiellement de la cuisine ou en plus ceux du jardin, le temps moyen de saturation d'un composteur est de 8 à 12 mois.

Le niveau des déchets mis dans le composteur diminue de 80 % ; du compost se forme en partant du bas jusqu'à saturation du composteur.

Avant 6 mois du compost se forme à la base, on peut en prélever par la porte de devant, mais attention un compost de moins de 6 mois a un pouvoir anti germinatif, donc il ne peut servir pour semer des graines, par contre on peut l'utiliser en couverture de sol au pied des arbustes, car il va empêcher la levée des mauvaises herbes et se décomposer lentement pour arriver au niveau des racines de la plante à pleine maturité.

Un compost de 6 à 8 mois s'utilise à raison d' 1/3 de compost pour 2/3 de terre ou de tourbe. Au delà on peut l'utiliser en mélange à 50%.

Quand le composteur est saturé, la meilleure méthode est de le « démouler » c'est à dire de désolidariser la partie supérieure de sa base, ensuite retirer avec une fourche le dessus du compost qui n'a pas été encore décomposé, récupérer le reste, le tamiser et remettre le composteur en fonctionnement comme précédemment. Les déchets qui n'auront pas été décomposés la première fois seront remis dans le composteur.

Où installer votre composteur ?

- Sur de la terre meuble (pas de gravier, béton, bitume).
Il n'est pas utile de surélever le composteur sur une palette par exemple.
Le terrain doit être bien plat, si nécessaire, aménager avec une pioche l'emplacement choisi.
- A l'abri du vent et de préférence au soleil. Pour ceux qui aiment bricoler on peut l'isoler avec de la paille et quelques planches en gardant la possibilité d'ouvrir le côté sud quand il y a du soleil.
Ce choix est dicté par le fait que nous avons dans notre région des étés courts et des hivers rigoureux et que le compost fonctionne bien entre 15 et 20°. Si dans l'été le compost n'est pas assez humide, pulvériser sur le dessus de l'eau, en plusieurs fois, par petites quantités.
- Enfin installer votre composteur le plus proche possible de votre habitation pour ne pas à avoir, par mauvais temps ou dans la rosée du matin, à se mouiller.

L'équilibre CARBONE / AZOTE

Les déchets issus de la cuisine sont souvent riches en azote et pauvres en carbone. Les déchets verts sont riches en azote, les déchets de bois, de paille sont riches en carbone. Dans votre seau de cuisine vous pouvez mettre au fond un peu de sciure ou des copeaux de bois. Ils vont absorber l'excédent d'eau, le seau sera plus facile à nettoyer, le mélange sera plus aéré et pour finir la quantité de compost final sera plus importante.

Le guide du compostage

[Document PDF](#) [Le guide du compostage](#)

- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Accueil](#)
- [Intro](#)
- [Haut de page](#)

[Carte communauté de communes](#)

Pour vous abonner indiquez votre mail ci-dessous et cliquez sur inscription

[INSCRIPTION](#) [Désinscription](#)